

**ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE COMPÉTENCES DES ÉTABLISSEMENTS DE
L'OUTAOUAIS**

**REGROUPEMENT SECTORIEL
FORÊT, BOIS ET PAPIER**

Rapport préparé pour :

Emploi-Québec

Direction régionale de l'Outaouais

Février 2008

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
INTRODUCTION.....	7
1 – MÉTHODOLOGIE	9
TABLEAU 1.1 – REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS ET DES EMPLOIS	9
2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'OUTAOUAIS	11
TABLEAU 2.1 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL	12
TABLEAU 2.2 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS)	13
TABLEAU 2.3 - RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	14
TABLEAU 2.4 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	15
TABLEAU 2.5 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	16
3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.....	17
TABLEAU 3.0 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS (NOMBRES).....	18
TABLEAU 3.1.1 – NOMBRE MAXIMAL DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS SELON LE REGROUPEMENT SECTORIEL, À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL	19
TABLEAU 3.1.1B – NOMBRE MAXIMAL DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL FORÊT, BOIS ET PAPIER AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, À TEMPS PLEIN OU À TEMPS PARTIEL, SELON LA MRC	20
TABLEAU 3.1.2 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS (EN DIMINUTION, STABLE OU EN AUGMENTATION).....	21
TABLEAU 3.2.1 – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.....	22
TABLEAU 3.2.1B – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL FORÊT, BOIS ET PAPIER AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, SELON LA MRC	23

TABLEAU 3.2.1C – CNP LES PLUS SOUVENT MENTIONNÉS CONCERNANT L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL FORÊT, BOIS ET PAPIER AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	24
TABLEAU 3.2.2 – RAISONS DE L'EMBAUCHE DES NOUVEAUX TRAVAILLEURS	25
TABLEAU 3.2.3 – NOMBRE DE TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS SELON LA RAISON DE L'EMBAUCHE	26
TABLEAU 3.2.4 – SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	27
TABLEAU 3.2.5 – EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE.....	28
TABLEAU 3.2.6 – COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES EXIGÉES À L'EMBAUCHE	29
TABLEAU 3.3 – EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS.....	30
TABLEAU 3.4.1 – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS.....	31
TABLEAU 3.4.1B – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL FORÊT, BOIS ET PAPIER AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS, SELON LA MRC	32
TABLEAU 3.4.1C – CNP LES PLUS SOUVENT MENTIONNÉS QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL FORÊT, BOIS ET PAPIER AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	33
TABLEAU 3.4.2 – CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	34
4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	35
TABLEAU 4.1 – PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS.....	36
TABLEAU 4.1B – PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL FORÊT, BOIS ET PAPIER AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS, SELON LA MRC	37
TABLEAU 4.1C – CNP LES PLUS SOUVENT MENTIONNÉS QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS DANS LE REGROUPEMENT SECTORIEL FORÊT, BOIS ET PAPIER AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS.....	38
TABLEAU 4.2 – MISES À PIED PRÉVUES AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	39
TABLEAU 4.3 – DÉPARTS À LA RETRAITE AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	40
5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	41
TABLEAU 5.1 – RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES.....	42
TABLEAU 5.2 – POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	43
TABLEAU 5.3 – DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	44
TABLEAU 5.4 – STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS	45
TABLEAU 5.5 – MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	46
6 – MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC	47

TABLEAU 6.1 - PROPORTION DES ÉTABLISSEMENTS QUI ONT EU RECOURS AUX MESURES ET SERVICES OFFERTS PAR EMPLOI-QUÉBEC AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	48
TABLEAU 6.2 - ÉTABLISSEMENTS INTÉRESSÉS À RECEVOIR DE L'INFORMATION SUR LES SERVICES OFFERTS PAR EMPLOI-QUÉBEC	49
ANNEXES.....	51
ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE.....	53
ANNEXE 2 – LA DESCRIPTION DES REGROUPEMENTS SECTORIELS	61

INTRODUCTION

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Outaouais, réalisée par le Centre National de Sondage, filiale de Jolicoeur et Associés, pour le compte de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Outaouais. Tout au long de ce rapport, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte. L'enquête a permis d'identifier 8047 établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces de l'Outaouais (LIC). De ce nombre, 6180 ont accepté de répondre aux questions qui leurs étaient posées, dont 2454 établissements de cinq travailleurs et plus.

Les données sont présentées en six (6) sections :

- Section 1 : Méthodologie ;
- Section 2 : Description des établissements de l'Outaouais ;
- Section 3 : Évolution de l'emploi au cours des douze **derniers** mois ;
- Section 4 : Évolution de l'emploi au cours des douze **prochains** mois ;
- Section 5 : Gestion des ressources humaines ;
- Section 6 : Mesures et services d'Emploi-Québec.

NOTE : *LES REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS SECTORIELS.*

NOTE : *DANS LES SECTIONS 3 À 6, TOUS LES TABLEAUX CONTIENNENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ (5) TRAVAILLEURS ET PLUS.*

1 – MÉTHODOLOGIE

L'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Outaouais se compose de deux volets : la mise à jour de la Liste des Industries et Commerces (LIC) ainsi qu'une enquête approfondie sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de cinq travailleurs et plus de l'Outaouais.

Un pré-test du questionnaire français a été effectué les 9, 10 et 11 octobre 2007 auprès de 96 établissements dans le but de s'assurer du bon déroulement du questionnaire. De ce nombre, 63 questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 33 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus. Un pré-test de la version anglaise du questionnaire a été effectué du 19 au 24 octobre 2007 auprès de 38 établissements. De ce nombre, 25 questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 13 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus.

Le sondage téléphonique a été effectué du 12 octobre 2007 au 15 janvier 2008 auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de l'Outaouais. Des 6180 entrevues téléphoniques complétées, 5634 ont été administrées en français et 546 en anglais. Le temps moyen d'entrevue s'est avéré être d'environ 14 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus et de 5,25 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de moins de cinq travailleurs. Pour assurer la qualité des entrevues et des données recueillies, de l'écoute a été effectuée par les superviseurs tout au long de la collecte, en plus d'une validation d'au moins 10 % de toutes les entrevues.

L'échantillon a été pondéré pour corriger la non-réponse selon la région (quatre (4) MRC et une (1) ville), le nombre travailleurs (quatre (4) catégories) et le regroupement sectoriel (douze (12) regroupements sectoriels). Les données pondérées permettent de refléter l'importance relative de ces trois variables, elles représentent donc adéquatement la situation de l'emploi dans la région de l'Outaouais. Dans les tableaux, « N » représente le nombre pondéré d'établissements, de postes ou travailleurs concernés, tandis que « N non-pondéré » fait référence au nombre de répondants. Ces chiffres peuvent varier d'un tableau à l'autre en fonction des réponses manquantes à certaines questions. Les pourcentages présentés sont calculés sur la base des réponses valides à chacune des questions.

Tableau 1.1 – Représentativité des établissements et des emplois

Le tableau ci-contre indique la part en pourcentage des établissements interrogés par rapport à la population cible constituée de tous les établissements inscrits à la Listes des Industries et Commerces (LIC) de l'Outaouais. Les résultats sont présentés pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais selon les trois critères suivants : la municipalité régionale de comté, la taille des établissements ainsi que le regroupement sectoriel.

		Forêt, bois et papier		
		Forêt, bois et papier	Autres secteurs d'activités	Total
		Établissements	Établissements	Établissements
		%	%	%
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	77,1%	85,0%	84,6%
	Gatineau (ville)	81,3%	74,6%	74,6%
	Les-Collines-de-l'Outaouais	72,7%	73,8%	73,8%
	La Vallée-de-la-Gatineau	76,3%	82,4%	82,1%
	Pontiac	77,3%	82,0%	81,8%
Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés	0 à 4 travailleur(s)	74,1%	78,2%	78,2%
	5 à 19 travailleurs	90,0%	75,3%	75,4%
	20 à 49 travailleurs	68,8%	74,9%	74,7%
	50 travailleurs et plus	85,7%	70,2%	71,1%
Secteur d'activité	Agroalimentaire	---	85,5%	85,5%
	Forêt, bois et papier	77,5%	---	77,5%
	Fabrication et autres secteurs de fabrication	---	80,8%	80,8%
	Services publics et construction	---	78,4%	78,4%
	Commerce de gros et de détail	---	76,6%	76,6%
	Information	---	65,5%	65,5%
	Finances, assurances et services immobiliers	---	70,3%	70,3%
	Transport et entreposage	---	80,1%	80,1%
	Arts et spectacles, loisirs et hébergement, restauration	---	76,1%	76,1%
	Services professionnels, scientifiques et techniques	---	75,3%	75,3%
	Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	---	72,3%	72,3%
	Services administratifs, services de soutien et services de gestion, autres services	---	81,2%	81,2%
	Total	77,5%	76,8%	76,8%

2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'OUTAOUAIS

Tous les tableaux présentés dans cette section sont produits à partir des données recueillies auprès de **tous** les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région de l'Outaouais. La section contient les tableaux suivants :

- Les établissements selon le regroupement sectoriel (tableau 2.1) ;
- Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions) (tableau 2.2) ;
- Les établissements selon la MRC (tableau 2.3) ;
- Les établissements selon la forme juridique (tableau 2.4) ;
- Les établissements selon leur dépendance (tableau 2.5).

Note : Les douze regroupements sectoriels ont été construits à l'aide du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Le lecteur peut trouver à l'annexe 2 le détail des industries composant chacun de ces regroupements.

Tableau 2.1 - Répartition des établissements selon le regroupement sectoriel

Le tableau 2.1 présente la répartition des établissements selon les MRC et le nombre de travailleurs, des établissements œuvrant dans le regroupement forêt, bois et papier et dans les autres regroupements sectoriels.

Les établissements du regroupement forêt, bois et papier représentent près de 2 % des établissements de l'Outaouais.

		Forêt, bois et papier			
		Forêt, bois et papier	Autres secteurs d'activités	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	4,2%	95,8%	833	705
	Gatineau (ville)	,6%	99,4%	5433	4053
	Les-Collines-de-l'Outaouais	2,4%	97,6%	462	341
	La Vallée-de-la-Gatineau	5,6%	94,4%	675	554
	Pontiac	3,4%	96,6%	644	527
Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés	0 à 4 travailleur(s)	1,7%	98,3%	4766	3725
	5 à 19 travailleurs	,9%	99,1%	2266	1709
	20 à 49 travailleurs	2,4%	97,6%	669	500
	50 travailleurs et plus	6,1%	93,9%	346	246
	Total	1,7%	98,3%	8047	6180

Tableau 2.2 - Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

Le tableau 2.2 rend compte de la répartition des établissements selon le plus grand nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois. Les données sont affichées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés					Total	
		0 à 4 travailleur(s)	5 à 19 travailleurs	20 à 49 travailleurs	50 travailleurs et plus	N	N (Non pondéré)	
		%	%	%	%			
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	58,7%	14,5%	11,6%	15,2%	138	107	
	Autres secteurs d'activités	59,2%	28,4%	8,3%	4,1%	7909	6073	
	Total	59,2%	28,2%	8,3%	4,3%	8047	6180	

Près des trois quarts des établissements (73 %) du regroupement forêt, bois et papier embauchent dix-neuf travailleurs ou moins. Cependant, le regroupement possède tout de même 15 % d'établissements de plus de cinquante travailleurs, contre 4 % pour les établissements des autres regroupements sectoriels.

Forêt, bois et papier

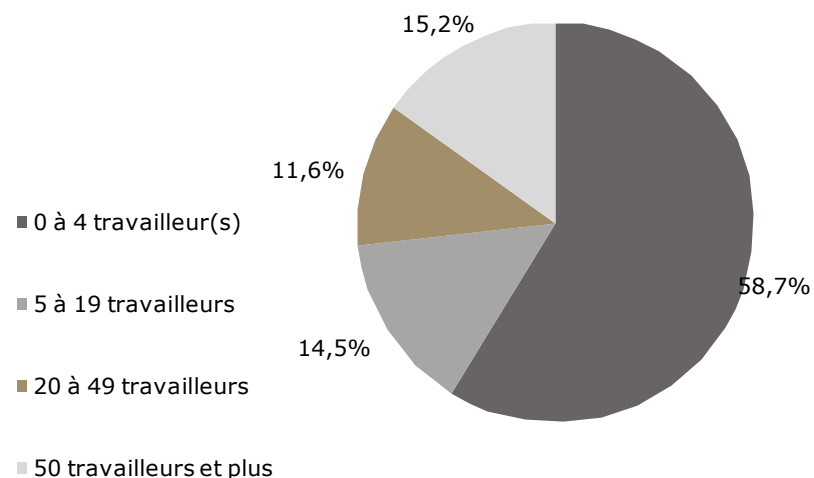


Tableau 2.3 - Répartition des établissements selon la MRC

Le tableau 2.3 présente la répartition des établissements selon la MRC. Les données sont affichées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais. Le graphique quant à lui représente la proportion des établissements de l'Outaouais se trouvant dans chacune des MRC. Notons que près de 69 % des établissements du regroupement forêt, bois et papier se situent dans les MRC de Papineau, de Pontiac et de La-Vallée-de-la-Gatineau.

		Municipalité régionale de comté (MRC)						Total	N (Non pondéré)
		Papineau	Gatineau (ville)	Les-Collines-de-l'Outaouais	La Vallée-de-la-Gatineau	Pontiac			
		%	%	%	%	%	N		
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	25,4%	23,2%	8,0%	27,5%	15,9%	138	107	
	Autres secteurs d'activités	10,1%	68,3%	5,7%	8,1%	7,9%	7909	6073	
	Total	10,4%	67,5%	5,7%	8,4%	8,0%	8047	6180	

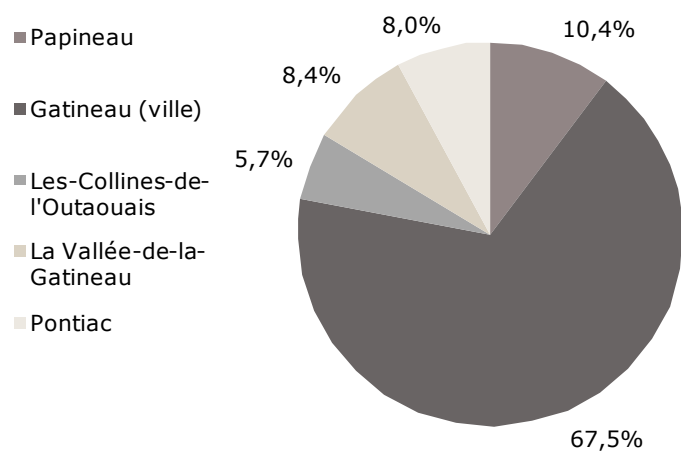
Répartition des établissements selon la MRC

Tableau 2.4 – Répartition des établissements selon la forme juridique

La répartition des établissements selon la forme juridique est présentée dans le tableau 2.4. Les données sont affichées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Le regroupement forêt, bois et papier compte davantage de compagnies (52,4 % contre 36,3 % pour les autres regroupements sectoriels regroupés) et moins de personnes morales à but non lucratif (1,4 % contre 9 % pour les autres regroupements sectoriels).

		Type d'établissement (forme juridique)									Total	
		Une compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif)	Une coopérative	Une entreprise individuelle (enregistrée au REQ)	Une entreprise individuelle (non enregistrée: travailleur autonome ou indépendant)	Une personne morale à but non lucratif	Un établissement du gouvernement fédéral	Un établissement du gouvernement provincial	Un établissement du gouvernement municipal	Autre forme juridique	N	N (Non pondéré)
		%	%	%	%	%	%	%	%			
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	52,4%	1,6%	31,8%	11,8%	1,4%	---	---	---	,9%	138	107
	Autres secteurs d'activités	36,3%	1,4%	33,6%	9,3%	9,0%	,8%	4,2%	1,6%	3,7%	7909	6073
	Total	36,6%	1,5%	33,6%	9,3%	8,9%	,8%	4,1%	1,6%	3,7%	8047	6180

Tableau 2.5 – Répartition des établissements selon la dépendance

La répartition des établissements selon la dépendance est exposée au tableau 2.5. Les données sont affichées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Le regroupement forêt, bois et papier compte une plus forte proportion d'établissements uniques (83,9 %) que les autres regroupements sectoriels (78,4 %).

		Type d'établissement (dépendance)					
		Établissement unique (sans succursale)	Siège social	Succursale	Filiale	Total	
		%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	83,9%	1,6%	11,9%	2,7%	138	107
	Autres secteurs d'activités	78,4%	4,8%	14,8%	2,0%	7909	6073
	Total	78,5%	4,8%	14,7%	2,0%	8047	6180

3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

NOTE : DANS LES SECTIONS 3 ET SUIVANTES, TOUS LES TABLEAUX CONTIENNENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ TRAVAILLEURS ET PLUS. TOUS LES PROCHAINS TABLEAUX EXCLUENT DONC LES 4767 ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE CINQ TRAVAILLEURS RECENSÉS DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE.

Cette section présente les tableaux concernant l'évolution de l'emploi dans les établissements de l'Outaouais au cours des douze **derniers** mois, elle contient les tableaux suivants :

- Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés (nombres) (tableau 3.0) ;
- Nombre maximal de travailleurs rémunérés (tableaux 3.1.1 et 3.1.1 b) ;
- Évolution du nombre de travailleurs rémunérés (diminution, stable ou en augmentation) (tableau 3.1.2) ;
- Embauche de nouveaux travailleurs (tableaux 3.2.1, 3.2.1 b et 3.2.1 c) ;
- Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs (tableau 3.2.2) ;
- Nombre de travailleurs embauchés selon la raison de l'embauche (tableau 3.2.3) ;
- Profils des candidats embauchés – scolarité exigée (tableau 3.2.4) ;
- Profils des candidats embauchés – expérience exigée (tableau 3.2.5) ;
- Profils des candidats embauchés – compétences et connaissances exigées (tableau 3.2.6) ;
- Embauche de travailleurs immigrants (tableau 3.3) ;
- Difficultés de recrutement (tableaux 3.4.1, 3.4.1 b et 3.4.1 c) ;
- Cause des difficultés de recrutement (tableau 3.4.2).

Tableau 3.0 – Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés (nombres)

Le tableau 3.0 indique le nombre d'établissements présents dans chacun des regroupements effectués en fonction du nombre de travailleurs.

Le regroupement forêt, bois et papier compte 138 établissements dans la région de l'Outaouais, dont 81 établissements de quatre travailleurs ou moins. Il est à noter que 21 établissements embauchent plus de cinquante travailleurs.

		Établissements selon le nombre de travailleurs rémunérés					
		0 à 4 travailleur(s)	5 à 19 travailleurs	20 à 49 travailleurs	50 travailleurs et plus	Total	
		Nb d'établissements	Nb d'établissements	Nb d'établissements	Nb d'établissements	N	N (Non pondéré)
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	81	20	16	21	138	107
	Autres secteurs d'activités	4686	2246	653	324	7909	6073
	Total	4767	2266	669	345	8047	6180

Tableau 3.1.1 – Nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois selon le regroupement sectoriel, à temps plein ou à temps partiel

Le tableau 3.1.1 fait état du nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois. Le nombre de travailleurs est indiqué pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Le regroupement forêt, bois et papier emploie 3 604 travailleurs dans la région de l'Outaouais. La majorité des travailleurs occupe des emplois à temps plein dans ce regroupement.

		Nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois		Nombre de travailleurs rémunérés à temps plein (30 hres ou plus/semaine)	Nombre de travailleurs rémunérés à temps partiel (moins de 30 hres/semaine)
		Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	3604	3033	3361	243
	Autres secteurs d'activités	98710	68190	59411	24761
	Total	102314	71223	62772	25004

Note : Les nombres de travailleurs présentés dans le tableau 3.1.1 sont les meilleures estimations possibles à partir des données qui furent récoltées. Certains établissements n'ayant pas fourni l'information relative au nombre de travailleurs à temps plein ou à temps partiel, la somme des travailleurs à temps plein et à temps partiel ne correspond pas exactement au nombre total de travailleurs présenté.

Tableau 3.1.1b – Nombre maximal de travailleurs rémunérés dans le regroupement sectoriel forêt, bois et papier au cours des douze derniers mois, à temps plein ou à temps partiel, selon la MRC

Le tableau 3.1.1b fait état du nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois, pour le regroupement forêt, bois et papier.

La ville de Gatineau est celle qui compte le plus de travailleurs du regroupement forêt, bois et papier (1 827 travailleurs).

		Nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois		Nombre de travailleurs rémunérés à temps plein (30 hres ou plus/semaine)	Nombre de travailleurs rémunérés à temps partiel (moins de 30 hres/semaine)
		Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	600	467	591	8
	Gatineau (ville)	1827	1551	1740	88
	Les-Collines-de-l'Outaouais	8	8	8	---
	La Vallée-de-la-Gatineau	926	821	821	105
	Pontiac	243	186	201	42
	Total	3604	3033	3361	243

Tableau 3.1.2 – Évolution du nombre de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois (en diminution, stable ou en augmentation)

Le tableau 3.1.2 fait état de l'évolution du nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois. Les données sont présentées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

On remarque que le regroupement forêt, bois et papier a connu une décroissance plus marquée du

nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois (30,6 %) que les autres regroupements sectoriels (10,5 %).

		Évolution du nombre de travailleurs (au cours des douze derniers mois)				
		En croissance	Stable	En décroissance	Total	
		%	%	%	N	N (Non pondéré)
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	10,3%	59,1%	30,6%	57	47
	Autres secteurs d'activités	24,4%	65,1%	10,5%	3190	2383
	Total	24,1%	65,0%	10,9%	3247	2430

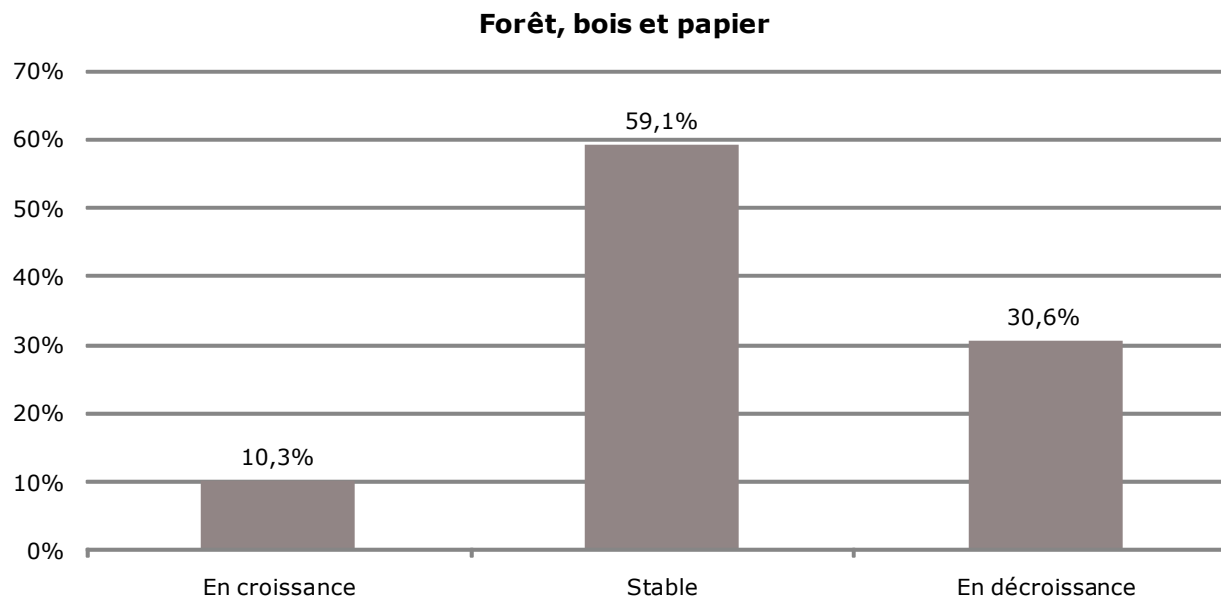


Tableau 3.2.1 – Embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.2.1 présente la proportion d'établissements ayant embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois ainsi que le nombre de travailleurs embauchés. Les données sont affichées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs embauchés	Nombre de travailleurs embauchés non-pondéré
		%	%		
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	79,8%	20,2%	406	327
	Autres secteurs d'activités	79,6%	20,4%	17882	13253
	Total	79,6%	20,4%	18288	13580

Huit établissements sur dix (80 %) ont embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois, dans le regroupement forêt, bois et papier, ce qui représente 406 nouveaux travailleurs, dont 165 dans la MRC La Vallée-de-la-Gatineau (c.f. page suivante).

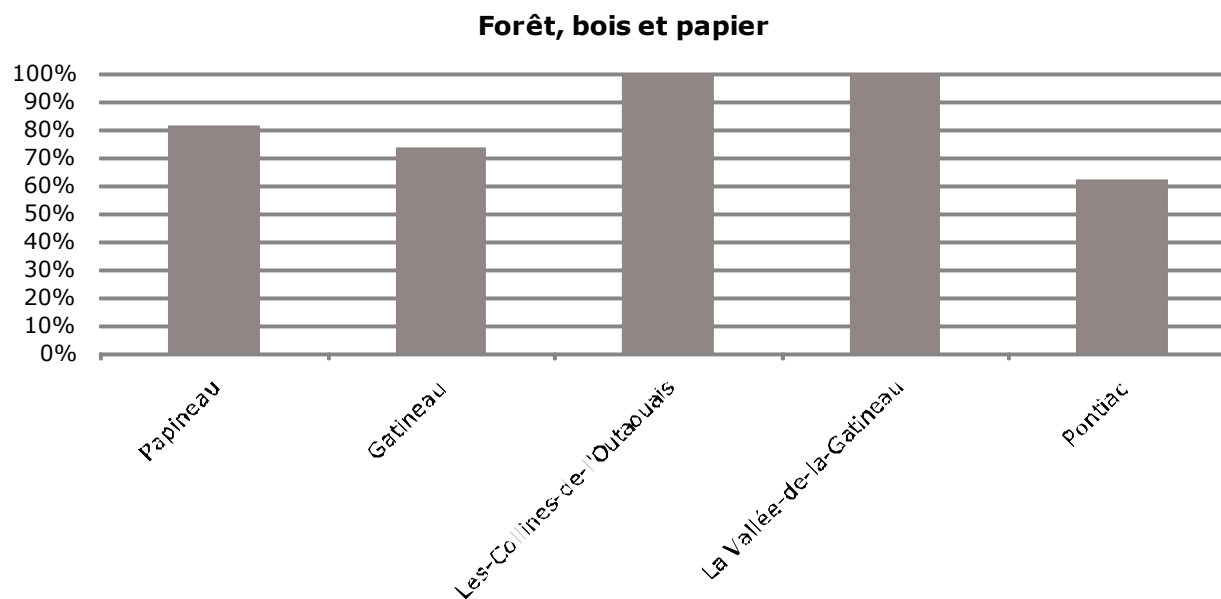


Tableau 3.2.1b – Embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel forêt, bois et papier au cours des douze derniers mois, selon la MRC

Le tableau 3.2.1b présente la proportion d'établissements ayant embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois ainsi que le nombre de travailleurs embauchés par les établissements œuvrant dans le regroupement forêt, bois et papier. Les données sont affichées selon les différentes MRC de la région de l'Outaouais ainsi que pour l'ensemble du regroupement forêt, bois et papier.

La MRC de la Vallée-de-la-Gatineau a été la MRC la plus active en matière d'embauche au cours des douze derniers mois.

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze derniers mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs embauchés	Nombre de travailleurs embauchés non-pondéré
		%	%		
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	81,3%	18,8%	116	89
	Gatineau (ville)	73,6%	26,4%	110	92
	Les-Collines-de-l' Outaouais	100,0%	---	1	1
	La Vallée-de-la-Gatineau	100,0%	---	165	133
	Pontiac	62,5%	37,5%	14	12
	Total	79,8%	20,2%	406	327

Note : Les résultats concernant la MRC des Collines-de-l'Outaouais doivent être interprétés avec circonspection puisque le nombre d'établissement œuvrant dans le regroupement sectoriel forêt, bois et papier est faible.

Tableau 3.2.1c – CNP les plus souvent mentionnés concernant l'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel forêt, bois et papier au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.2.1c présente les dix CNP les plus souvent mentionnés concernant l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

		Nombre de mentions du CNP
CNP	9614 Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et du bois	15
	8422 Ouvriers en sylviculture et en exploitation forestière	6
	2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	6
	9431 Opérateurs de machines à scier dans les scieries	5
	1111 Vérificateurs/vérificatrices et comptables	5
	7312 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	4
	9434 Autres opérateurs de machines dans la transformation du bois	4
	7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	4
	9433 Opérateurs de machines dans la fabrication / finition du papier	4
	9436 Classeurs de bois d'oeuvre et la transformation du bois	3

Tableau 3.2.2 – Raisons de l'embauche des nouveaux travailleurs

Le tableau 3.2.2 présente les raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs. Plusieurs raisons pouvant motiver l'embauche de nouveaux travailleurs qui occuperont un même poste, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Raisons de l'embauche (choix multiples)			
		Roulement de personnel	Remplacement à la suite d'une prise de retraite	Création d'un nouveau poste	Autre raison
		%	%	%	%
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	69,7%	5,9%	20,4%	10,2%
	Autres secteurs d'activités	66,2%	3,7%	25,6%	15,1%
	Total	66,2%	3,7%	25,5%	14,9%

Près de 70 % des établissements recrutent en raison du roulement du personnel, dans le regroupement forêt, bois et papier. Cette proportion est légèrement supérieure aux établissements des autres regroupements sectoriels (66 %).

Tableau 3.2.3 – Nombre de travailleurs embauchés au cours des douze derniers mois selon la raison de l'embauche

Le tableau 3.2.3 expose le nombre de travailleurs embauchés selon la raison de l'embauche. Les résultats sont présentés pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Dans le regroupement forêt, bois et papier, 594 travailleurs ont été embauchés au cours des douze derniers mois en raison du roulement du personnel et 44 travailleurs ont été recrutés en vue de l'intégration de nouveaux postes.

		Roulement de personnel		Départs à la retraite		Nouveau poste	
		Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré	Nombre de travailleurs	Nombre de travailleurs non-pondéré
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	594	488	4	4	44	36
	Autres secteurs d'activités	14038	10454	292	198	3214	2372
	Total	14632	10942	296	202	3258	2408

Note : Certains établissements n'ayant pas fourni l'information relative aux raisons de l'embauche de certains travailleurs, la somme des travailleurs embauchés selon la raison de l'embauche ne correspond pas exactement au nombre total de travailleurs embauchés présenté au tableau 3.2.1.

Tableau 3.2.4 – Scolarité minimale exigée à l'embauche

Le tableau 3.2.4 affiche la répartition des niveaux de scolarité exigée à l'embauche au cours des douze derniers mois. Les résultats sont présentés pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Les DEP (18 %), les DES (17 %) ainsi que les formations universitaires (16 %) sont les trois scolarités les plus exigées dans le regroupement forêt, bois et papier. Plus d'un quart des établissements (26 %) ne requièrent aucun diplôme dans ce regroupement.

		Scolarité minimale exigée à l'embauche								
		Aucun diplôme	Secondaire III	DES	DEP	ASP	AEP	DEC/ général	DEC/ technique	Bacc. et plus
		%	%	%	%	%	%	%	%	%
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	26,2%	1,8%	16,7%	17,5%	1,1%	---	5,3%	15,1%	16,4%
	Autres secteurs d'activités	36,9%	4,6%	26,9%	7,0%	,5%	,2%	3,6%	9,5%	10,8%
	Total	36,6%	4,5%	26,7%	7,3%	,5%	,2%	3,6%	9,6%	10,9%

Tableau 3.2.5 – Expérience minimale exigée à l'embauche

Le tableau 3.2.5 apporte un éclairage sur l'expérience minimale exigée à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements requérant de l'expérience ou non. Les résultats sont présentés pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Les établissements du regroupement forêt, bois et papier exigent une expérience minimale de plus de trois ans dans une plus forte proportion que les établissements des autres regroupements sectoriels (29,2 % contre 11,2 %).

		Expérience minimale exigée à l'embauche			
		Aucune expérience	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans
		%	%	%	%
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	43,4%	3,1%	24,3%	29,2%
	Autres secteurs d'activités	62,0%	5,1%	21,7%	11,2%
	Total	61,6%	5,0%	21,8%	11,6%

Tableau 3.2.6 – Compétences et connaissances exigées à l'embauche

Le tableau 3.2.6 présente les compétences et connaissances exigées à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné exiger ce type de compétence. Un employeur peut exiger plus d'une compétence ou connaissance à l'embauche pour un même poste, ainsi les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Les établissements du regroupement forêt, bois et papier exigent des compétences techniques (47,7 %) ou encore n'exigent aucune compétence (24,5 %) dans une plus forte proportion que les établissements des autres regroupements sectoriels.

		Compétences et connaissances exigées à l'embauche (choix multiples)							
		Aucune compétence	Compétences de base	Compétences techniques	Compétences interpersonnelles	Connaissances linguistiques	Connaissances en informatique	Connaissances en gestion	Autres compétences et connaissances
		%	%	%	%	%	%	%	%
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	24,5%	3,8%	47,7%	32,6%	3,9%	6,2%	1,8%	4,2%
	Autres secteurs d'activités	12,3%	7,2%	38,9%	43,8%	12,2%	7,5%	2,3%	8,2%
	Total	12,5%	7,2%	39,1%	43,6%	12,0%	7,4%	2,3%	8,1%

Tableau 3.3 – Embauche de travailleurs immigrants

Le tableau 3.3 rend compte de l'embauche de travailleurs immigrants ainsi que du nombre de travailleurs embauchés. Les données sont affichées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Peu d'établissements du regroupement forêt, bois et papier ont embauché des travailleurs immigrants (2,2 %) comparativement aux établissements des autres regroupements sectoriels.

		Embauche de travailleurs immigrants (au cours des douze derniers mois)					
		Oui	Non	Total		Nombre de travailleurs immigrants	Nombre de travailleurs immigrants non-pondéré
		%	%	N	N (Non pondéré)		
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	2,2%	97,8%	55	45	1	1
	Autres secteurs d'activités	15,8%	84,2%	3149	2353	1313	933
	Total	15,5%	84,5%	3203	2398	1314	934

Tableau 3.4.1 – Difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.4.1 expose la proportion des établissements de l'Outaouais qui ont rencontré des difficultés de recrutement. Les résultats sont présentés pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

		Difficultés de recrutement (au cours des douze derniers mois)			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	41,5%	58,5%	56	46
	Autres secteurs d'activités	33,4%	66,6%	3193	2385
	Total	33,6%	66,4%	3249	2431

Davantage d'établissements du regroupement forêt, bois et papier ont éprouvé des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois (41,5 %) comparativement aux établissements des autres regroupements sectoriels (33,4 %).

Tableau 3.4.1b – Difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel forêt, bois et papier au cours des douze derniers mois, selon la MRC

Le tableau 3.4.1b expose la proportion des établissements de l'Outaouais qui ont rencontré des difficultés de recrutement parmi les établissements œuvrant dans le regroupement forêt, bois et papier. Les résultats sont ventilés selon les différentes MRC

		Difficultés de recrutement (au cours des douze derniers mois)			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	48,4%	51,6%	11	9
	Gatineau (ville)	36,7%	63,3%	23	19
	Les-Collines-de-l'Outaouais	100,0%	---	1	1
	La Vallée-de-la-Gatineau	50,0%	50,0%	13	10
	Pontiac	25,0%	75,0%	8	7
	Total	41,5%	58,5%	56	46

de l'Outaouais ainsi que pour l'ensemble du regroupement forêt, bois et papier.

Tous les établissements de la MRC Les-Collines-de-l'Outaouais ont rencontré des difficultés de recrutement. La MRC de Pontiac est celle dont la proportion d'établissements ayant eu des problèmes de recrutement est la plus faible (25 %).

Tableau 3.4.1c – CNP les plus souvent mentionnés quant aux difficultés de recrutement dans le regroupement sectoriel forêt, bois et papier au cours des douze derniers mois

Le tableau 3.4.1c présente les dix CNP les plus souvent mentionnés quant aux difficultés de recrutement de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

		Nombre de mentions du CNP
	9614 Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et du bois	6
	8616 Manoeuvres de l'exploitation forestière	3
	2122 Professionnel(le)s des sciences forestières	3
	1121 Spécialistes des ressources humaines	2
	7312 Mécaniciens/mécaniciennes d'équipement lourd	2
CNP	7452 Manutentionnaires	1
	9493 Monteurs et contrôleurs d'autres produits en bois	1
	8421 Conducteurs de scies à chaîne et d'engins de débardage	1
	7333 Électromécaniciens/électromécaniciennes	1
	9411 Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et minerais	1

Tableau 3.4.2 – Causes des difficultés de recrutement rencontrées

Le tableau 3.4.2 rend compte des causes engendrant des difficultés de recrutement. Onze causes de difficultés ont été proposées lors de l'enquête et pour chacune, le tableau indique la proportion des établissements ayant rencontré chacune des difficultés lors du recrutement. Les résultats sont présentés pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Pour le regroupement forêt, bois et papier, la principale cause des difficultés de recrutement invoquée est le lieu de travail (38,7 % contre 10,2 % pour les autres regroupements sectoriels). Les établissements de ce regroupement ont par contre moins de difficultés à recruter des candidats expérimentés (9 % contre 22,6 % pour les autres regroupements sectoriels) ou compétents (6,1 % contre 17,9 % pour les autres regroupements sectoriels).

		Causes des difficultés de recrutement (choix multiples)										
		Durée du travail (saisonnier ou temporaire)	Lieu de travail (éloigné ou isolé)	Salaire	Milieu de travail	Horaire de travail	Manque de candidats qualifiés (formation)	Manque de candidats expérimentés (expérience)	Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	Lacunes dans les qualités personnelles	Connaissances linguistiques	Autres
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	9,0%	38,7%	13,6%	6,6%	3,3%	35,5%	9,0%	6,1%	---	2,8%	42,4%
	Autres secteurs d'activités	4,9%	10,2%	15,8%	1,1%	12,5%	39,3%	22,6%	17,9%	7,3%	2,8%	37,6%
	Total	4,9%	10,8%	15,7%	1,2%	12,3%	39,2%	22,3%	17,6%	7,1%	2,8%	37,8%

4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

Cette section présente les tableaux concernant l'évolution de l'emploi dans les établissements du regroupement sectoriel forêt, bois et papier au cours des douze **prochains** mois, cette section contient les tableaux suivants :

- Les prévisions d'embauche (tableaux 4.1, 4.1 b et 4.1 c) ;
- Les prévisions de mises à pied (tableau 4.2) ;
- Les prévisions de départs à la retraite (tableau 4.3).

Tableau 4.1 – Prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.1 étale la proportion des établissements qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de futurs travailleurs. Les données sont présentées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de l'Outaouais.

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs à être embauchés	Nombre de travailleurs à être embauchés non-pondéré
		%	%		
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	65,2%	34,8%	165	143
	Autres secteurs d'activités	59,9%	40,1%	7847	5898
	Total	60,0%	40,0%	8012	6041

Un pourcentage légèrement plus élevé des établissements du regroupement forêt, bois et papier a embauché des nouveaux travailleurs (65,2 %) dans les douze derniers mois, comparativement à 59,9 % des établissements des autres regroupements sectoriels.

Tableau 4.1b – Prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel forêt, bois et papier au cours des douze prochains mois, selon la MRC

Le tableau 4.1b étale la proportion des établissements qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de futurs travailleurs, pour le regroupement forêt, bois et papier . Les données sont présentées en fonction des MRC de l'Outaouais.

Les établissements les plus susceptibles d'effectuer de nouvelles embauches, au cours des douze prochains mois, sont situés dans les MRC Les-Collines-de-l'Outaouais (100 %) et de Pontiac (86 %).

		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)		Embauche de nouveaux travailleurs (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de travailleurs à être embauchés	Nombre de travailleurs à être embauchés non-pondéré
		%	%		
Municipalité régionale de comté (MRC)	Papineau	59,7%	40,3%	48	37
	Gatineau (ville)	65,1%	34,9%	61	51
	Les-Collines-de-l'Outaouais	100,0%	---	1	1
	La Vallée-de-la-Gatineau	52,6%	47,4%	46	46
	Pontiac	85,7%	14,3%	9	8
	Total	65,2%	34,8%	165	143

Note : Les résultats concernant la MRC des Collines-de-l'Outaouais doivent être interprétés avec circonspection puisque le nombre d'établissement œuvrant dans le regroupement sectoriel forêt, bois et papier est faible.

Tableau 4.1c – CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs dans le regroupement sectoriel forêt, bois et papier au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.1c présente les dix CNP les plus souvent mentionnés quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

		Nombre de mentions du CNP
CNP	9614 Manoeuvres dans le traitement des pâtes et papiers et du bois	9
	7271 Charpentiers-menuisiers/charpentières-menuisières	4
	7272 Ébénistes	2
	7211 Contremaîtres des machinistes et du personnel assimilé	2
	7452 Manutentionnaires	2
	7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	2
	9436 Classeurs de bois d'oeuvre et la transformation du bois	1
	9431 Opérateurs de machines à scier dans les scieries	1
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	1
	1411 Commis de bureau généraux/commis de bureau générales	1

Tableau 4.2 – Mises à pied prévues au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.2 présente la proportion des établissements ayant mentionné l'intention d'effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre travailleurs visés par les mises à pied. Les données sont exposées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de l'Outaouais.

On remarque que davantage d'établissements du regroupement forêt, bois et papier prévoient effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois (23,1 %) comparativement aux établissements des autres regroupements sectoriels (9,6 %).

		Mises à pied (au cours des douze prochains mois)		Mises à pied (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de mises à pied prévues	Nombre de mises à pied prévues non-pondéré
		%	%		
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	23,1%	76,9%	51	39
	Autres secteurs d'activités	9,6%	90,4%	1252	1007
	Total	9,8%	90,2%	1304	1046

Tableau 4.3 – Départs à la retraite au cours des douze prochains mois

Le tableau 4.3 rend compte de la proportion des établissements prévoyant que des travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de départs à la retraite prévus et le nombre de travailleurs qui seront remplacés. Les données sont exposées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de l'Outaouais.

		Départs à la retraite (au cours des douze prochains mois)		Départs à la retraite (au cours des douze prochains mois)		Remplacements de départs à la retraite (au cours des douze prochains mois)	
		Oui	Non	Nombre de départs à la retraite prévus	Nombre de départs à la retraite prévus non-pondéré	Nombre de remplacements prévus	Nombre de remplacements prévus non-pondéré
		%	%				
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	15,5%	84,5%	79	68	73	63
	Autres secteurs d'activités	10,5%	89,5%	581	408	505	353
	Total	10,6%	89,4%	660	476	578	416

Davantage de départs à la retraite sont prévus au sein des établissements du regroupement forêt, bois et papier (15,5 %) au cours des douze prochains mois que parmi les établissements des autres regroupements sectoriels (10,5 %). Néanmoins, plus de neuf travailleurs sur dix seront remplacés (93 %).

		Taux de remplacement
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	92,5%
	Autres secteurs d'activités	84,7%
	Total	85,4%

Note : Dû à la pondération, les taux de remplacement ne peuvent être retrouvés directement en faisant le ratio du nombre de remplacement par rapport au nombre de départ à la retraite prévus.

5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cette section présente les données concernant la gestion des ressources humaines au sein des établissements enquêtés, elle contient les tableaux suivants :

- La présence d'un responsable des ressources humaines (tableau 5.1) ;
- Les politiques de gestion des ressources humaines (tableau 5.2) ;
- Les difficultés en matière de gestion des ressources humaines (tableau 5.3) ;
- Les stratégies d'affaires envisagées au cours des douze prochains mois (tableau 5.4) ;
- Les moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite (tableau 5.5).

Tableau 5.1 - Répartition des établissements selon la présence d'un responsable des ressources humaines

Le tableau 5.1 montre la proportion des établissements ayant un responsable des ressources humaines ainsi que le pourcentage moyen de la tâche de ce responsable effectivement consacré à la gestion des ressources humaines. Les résultats sont présentés pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, ainsi que pour l'ensemble de la région de l'Outaouais.

Davantage d'établissements du regroupement forêt, bois et papier ont un employé responsable de la gestion des ressources humaines (67 %) comparativement aux établissements des autres regroupements sectoriels (56 %) et ces responsables consacrent, en moyenne, 44 % de leur temps de travail à la gestion des ressources humaines.

		Employé responsable de la gestion des ressources humaines				Pourcentage moyen de la tâche du responsable des ressources humaines effectivement consacrée à la GRH
		Oui	Non	Total		
		%	%	N	N (Non pondéré)	
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	67%	33%	57	47	44,4%
	Autres secteurs d'activités	56%	44%	3216	2402	35,7%
	Total	56%	44%	3273	2449	35,9%

Tableau 5.2 – Politiques de gestion des ressources humaines

Le tableau 5.2 rend compte des politiques de gestion des ressources humaines appliquées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné appliquer une politique de gestion des ressources humaines. Un employeur pouvant appliquer plus d'une politique au sein de son établissement, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Dans le regroupement forêt, bois et papier, les trois politiques de gestion des ressources humaines les plus courantes sont la politique de formation (66 %), la politique d'accueil et d'entraînement à la tâche (66 %) ainsi que la politique d'évaluation de rendement des employés (66 %).

		Politiques de gestion des ressources humaines (choix multiples)										Total	
		Programme d'aide aux employés	Politique de recrutement et de sélection	Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche	Politique d'évaluation de rendement des employés	Politique des salaires et avantages sociaux	Politique de description des tâches	Politique de formation	Politique de mise à la retraite	Aucune	Autres	N	N (Non pondéré)
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%		
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	40,4%	47,9%	65,5%	66,0%	64,6%	78,5%	66,4%	21,2%	10,2%	6,6%	57	47
	Autres secteurs d'activités	32,3%	45,0%	66,7%	60,1%	58,5%	66,0%	61,2%	20,3%	17,8%	4,3%	3186	2379
	Total	32,4%	45,0%	66,7%	60,2%	58,6%	66,3%	61,3%	20,3%	17,6%	4,3%	3243	2426

Tableau 5.3 – Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

Le tableau 5.3 affiche les données relatives aux difficultés en matière de gestion des ressources humaines rencontrées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné faire face à une difficulté en matière de ressources humaines. Un employeur pouvant faire face à plus d'une difficulté au sein de son établissement, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Seulement 22 % des établissements du regroupement forêt, bois et papier ne rencontrent aucune difficulté de gestion des ressources humaines. Les principales difficultés mentionnées par les établissements du regroupement sont liées au recrutement, à la sélection et à l'embauche de candidats (40 %), au roulement et à la rétention du personnel (35 %) ainsi qu'à la planification de la relève et la gestion prévisionnelle des ressources humaines (35 %).

		Difficultés en matière de gestion des ressources humaines (choix multiples)											Total	
		Formation	Recrutement, sélection et embauche	Roulement et rétention	Motivation, mobilisation et reconnaissance	Mises à pied, licenciement et congédiement	Coaching, encadrement	Relations et climat de travail	Planification de la relève, gestion prévisionnelle des RH	Aucune	Autres			
		%	%	%	%	%	%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)	
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	17,9%	40,2%	35,0%	20,6%	10,9%	18,0%	6,2%	35,1%	21,5%	3,8%	57	47	
	Autres secteurs d'activités	11,1%	40,4%	25,6%	16,9%	4,4%	9,8%	6,6%	15,4%	41,7%	3,0%	3172	2370	
	Total	11,2%	40,4%	25,8%	16,9%	4,5%	9,9%	6,5%	15,8%	41,3%	3,0%	3229	2417	

Tableau 5.4 – Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois

Le tableau 5.4 rend compte des stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné envisager une stratégie d'affaires. Un établissement pouvant appliquer plus d'une stratégie d'affaires, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Notons que la principale stratégie d'affaires pour le regroupement forêt, bois et papier est la diversification pour plus de 31 % des établissements. Seulement 31 % des établissements prévoient une stratégie de croissance dans ce regroupement, comparativement à 48 % pour les autres regroupements sectoriels.

		Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois (choix multiples)							
		Restructuration et réorganisation	Croissance	Diversification	Rationalisation et/ou désinvestissement	Aucune	Autres	Total	
		%	%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	27,8%	30,7%	31,2%	15,7%	34,0%	4,7%	53	43
	Autres secteurs d'activités	24,8%	47,5%	18,4%	9,4%	35,6%	5,3%	3101	2317
	Total	24,8%	47,2%	18,6%	9,5%	35,6%	5,3%	3153	2360

Tableau 5.5 – Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

Le tableau 5.5 présente les données relatives aux moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné avoir en place les moyens suivants pour assurer le remplacement des départs à la retraite. Un établissement pouvant être doté de plus d'un moyen, les totaux horizontaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement forêt, bois et papier, pour les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Pour assurer le remplacement des départs à la retraite, les établissements du regroupement forêt, bois et papier semblent privilégier la mise en place d'un plan de relève (39 %) ou encore l'aménagement de l'organisation du temps de travail (27 %). Ainsi, les moyens mis en place sont relativement différents des autres regroupements sectoriels.

		Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite (choix multiples)						
		Aucun	Plan de relève	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs	Aménagement de l'organisation du travail	Autres	Total	
		%	%	%	%	%	N	N (Non pondéré)
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	11,5%	38,5%	25,0%	26,9%	25,0%	9	8
	Autres secteurs d'activités	22,1%	28,1%	34,4%	20,5%	29,5%	315	225
	Total	21,8%	28,4%	34,2%	20,7%	29,4%	323	233

6 – MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

Cette section présente les données concernant l'utilisation des mesures et des services offerts par Emploi-Québec, elle contient les tableaux suivants :

- Les établissements qui ont eu recours aux services d'Emploi-Québec (tableau 6.1) ;
- Les établissements intéressés à recevoir de l'information sur les services d'Emploi-Québec (tableau 6.2).

Tableau 6.1 - Proportion des établissements qui ont eu recours aux mesures et services offerts par Emploi-Québec au cours des douze derniers mois

Le tableau 6.1 rend compte de la proportion des établissements qui ont eu recours aux services d'Emploi-Québec. Les données sont présentées pour le regroupement forêt, bois et papier, les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Les établissements du regroupement forêt, bois et papier ont utilisé dans une forte proportion les services d'Emploi-Québec, au cours des douze derniers mois. En effet, 64 % des établissements y ont eu recours contre 39 % des établissements des autres regroupements.

		Utilisation des services offerts par Emploi-Québec (au cours des douze derniers mois)			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	63,9%	36,1%	55	46
	Autres secteurs d'activités	38,9%	61,1%	3143	2349
	Total	39,4%	60,6%	3198	2395

Tableau 6.2 - Établissements intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec

Le tableau 6.2 rend compte de la proportion des établissements qui sont intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec. Les données sont présentées pour le regroupement forêt, bois et papier, les autres regroupements sectoriels, puis pour l'ensemble des établissements de l'Outaouais.

Dans le regroupement forêt, bois et papier, près de 66 % des établissements seraient intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec.

		Établissements intéressés à recevoir de l'information sur les services offerts par Emploi-Québec			
		Oui	Non	Total	
		%	%	N	N (Non pondéré)
Forêt, bois et papier	Forêt, bois et papier	65,9%	34,1%	57	47
	Autres secteurs d'activités	66,1%	33,9%	3175	2371
	Total	66,1%	33,9%	3232	2418

ANNEXES

Annexe 1 – Questionnaire

Annexe 1 - Questionnaire

Questionnaire pour la mise à jour de la liste des industries et commerces (LIC) et pour l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de cinq (5) travailleurs et plus

1. IDENTIFICATION DU REpondANT	
1.1 Nom et prénom de la personne répondant au recensement ou à l'enquête ↻	
2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires) <i>(L'établissement se définit comme étant une unité de production où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) et pour lequel il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas, incluant le propriétaire, le cadre, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.))</i>	
2.1 * Le nom usuel de votre établissement est-il? ↻ <i>(Le nom usuel de l'établissement se définit comme étant le nom commercial sous lequel l'établissement se fait connaître de sa clientèle ou qu'il s'affiche ou que le public en général emploie. Ce nom se distingue dans bien des cas de la dénomination sociale ou de la raison sociale de l'établissement)</i>	
2.2 Le nom légal de votre établissement est-il? ↻ Le même <input type="checkbox"/> Précisez le nom légal de l'établissement si celui-ci est différent du nom usuel <i>(Le nom légal de l'établissement se définit comme étant la dénomination sociale ou la raison sociale qui a été enregistrée officiellement au Registre des entreprises du Québec ou à Corporation Canada ou à une série de chiffres (1234-5678 Québec inc. ou 12345678 Canada inc.))</i>	
3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)	
3.1 L'adresse municipale (physique) de l'établissement est-elle? * Numéro municipal ↻ * Rue, boulevard, chemin, etc. ↻ * Nom de la rue, du boulevard, etc. ↻ Le numéro du bureau ou du local, de l'unité, de l'étage est-il? Type d'unité (bureau, local, etc.) ↻ Unité (chiffre) ↻ Étage ↻ Le nom de l'édifice est-il? Édifice (si numérique entrez « le » avant le chiffre) ↻ Le nom de la ville est-il? * Ville ↻ Le code postal est-il? * Code postal ↻ Les informations à ajouter pour les envois postaux sont-ils? Succursale postale (nom de la succursale) ↻ Type de succursale (comptoir postal, succursale, etc.) ↻ Route rural ↻ Case postale ↻ <i>(Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu dans une municipalité)</i>	3.2 L'adresse postale de votre établissement est-elle la même que l'adresse municipale (physique)? Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 3.4 Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 3.3 Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 3.4 3.3 L'adresse postale de l'établissement est-elle? * Numéro municipal et rue ↻ Étage ↻ Case postale ↻ * Ville, province et code postal ↻ <i>(Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu utilisé pour la livraison de courrier)</i>
3.4 Le numéro de téléphone général de l'établissement est-il? * Numéro de téléphone ↻ <i>(Numéro de téléphone le plus utilisé ou en lien avec les informations générales lorsque l'établissement possède plusieurs numéros de téléphone (division, direction, département, etc.). Le numéro de téléphone des ambulanciers, policiers et/ou pompiers ne doit pas être celui de l'urgence.</i>	

3.5 Le numéro de télécopieur général de l'établissement est-il? Numéro de télécopieur ☺	
3.6 Le courriel général de l'établissement est-il? Courriel ☺ <i>(Courriel général de l'établissement et non celui d'un travailleur rémunéré sauf exception)</i>	
3.7 L'adresse Internet de l'établissement est-elle? Adresse Internet (site Web) ☺	
4. CONTACT PRINCIPAL DE L'ETABLISSEMENT	
4.1 Le nom du contact principal dans votre établissement est-il? * Civilité * Prénom * Nom * Fonction (titre) Numéro de téléphone Courriel ☺ Précisez le courriel si celui-ci est différent du courriel de l'établissement <i>(La personne contact n'est pas nécessairement celle qui a répondu au questionnaire, c'est principalement le propriétaire, gérant, président-directeur général)</i>	
5. FORME JURIDIQUE ET DÉPENDANCE (Un choix unique pour 5.1 et 5.2)	
5.1 Votre établissement est-il? (Forme juridique) Compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif) ☺ Coopérative ☺ Entreprise individuelle (enregistrée au REQ) ☺ Entreprise individuelle (non enregistrée = travailleur autonome ou indépendant) ☺ Personne morale à but non lucratif ☺ Autres, si différents des précédents ☺	
5.2 Votre établissement est-il? (Dépendance) Établissement unique (sans succursale) ☺ Siège social ☺ Succursale ☺ Filiale ☺	
6. ACTIVITÉ PRINCIPALE ET/OU SECONDAIRE	
6.1 L'activité principale de votre établissement est-elle? ☺ <i>(La production de biens ou de services qui génère le chiffre d'affaires le plus élevé à l'établissement)</i>	
6.2 L'activité secondaire de votre établissement est-elle? (S'il y a lieu seulement) ☺ <i>(La production de biens ou de services qui génère un chiffre d'affaires additionnel à l'établissement)</i>	
7. TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ <i>(Le travailleur rémunéré se définit comme étant un employé ou un cadre qui travaille à un emploi principal ou unique moyennant un salaire, un traitement, une commission, une prime, un pourboire ou un propriétaire actif d'une entreprise constituée en société, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel (constitués ou non constitués en société) ou un travailleur autonome ou indépendant qui n'a pas d'entreprise. Lorsque le travailleur rémunéré a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. S'ajoute à cela l'actionnaire, le travailleur à commission (ex. : l'agent libre en immeuble) et le locateur d'équipement (ex. : chaise dans un salon de coiffure).</i> <i>Note : Le nombre de travailleurs rémunérés comptabilisés sont les travailleurs permanents, temporaires/occasionnels et saisonniers, oeuvrant à temps plein (30 heures et plus) ou à temps partiel (moins de 30 heures), durant la période la plus active de l'établissement et exclut les travailleurs familiaux non rémunérés. Ce n'est pas le nombre de professions exercées par un travailleur rémunéré qui est comptabilisé.</i>	

7.1 Au cours des 12 derniers mois, quel a été le nombre maximal de travailleurs rémunérés qui ont œuvré dans votre établissement?	
Temps plein (30 heures et plus par semaine)	
Temps partiel (moins de 30 heures par semaine)	
Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le travailleur rémunéré qui a un emploi, que les établissements qui l'embauchent sont différents, mais sont situés dans le même immeuble, est comptabilisé une seule fois et rattaché à n'importe quel des établissements. ▪ Le travailleur rémunéré qui a un emploi, que les établissements qui l'embauchent sont différents, mais sont répartis sur le territoire, est comptabilisé autant de fois qu'il y a d'établissements. ▪ Le travailleur rémunéré qui a plus d'un emploi, que les emplois sont différents, que l'établissement qui l'embauche est le même, est comptabilisé une seule fois. ▪ Le travailleur rémunéré qui a plus d'un emploi, que les emplois sont différents, que les établissements qui l'embauchent sont différents, est comptabilisé autant de fois qu'il y a d'établissements. 	
Les renseignements que vous nous transmettez pour les questions suivantes demeureront confidentiels et permettront d'offrir des services de main-d'œuvre adaptés aux besoins et aux réalités des entreprises de la région	

8. EVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois)		
8.1 Au cours des 12 derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés dans votre établissement était-il en croissance, stable ou en décroissance?	En croissance	<input type="checkbox"/>
	Stable	<input type="checkbox"/>
	En décroissance	<input type="checkbox"/>
<i>(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)</i>		

9. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS (au cours des 12 derniers mois)				
9.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des nouveaux travailleurs?	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 9.2			
	Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 10.1			
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 10.1			
9.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs que vous avez embauché. Précisez la scolarité, l'expérience ainsi que les compétences et connaissances requises à l'embauche.				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple Programmeur
9.2.1 Titre de la profession CNP 4 (si nécessaire, précisez les principales fonctions pour des fins de classification)	(_____)	(_____)	(_____)	
9.2.2 Nombre de postes comblés par profession	(_____)	(_____)	(_____)	2
9.2.3 Raison(s) de l'embauche				
Roulement de personnel (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/>
Remplacement à la suite d'une prise de retraite (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	6
Nouveau poste (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/>
9.2.4 Scolarité exigée à l'embauche				
Aucun diplôme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme d'études secondaires (DES)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)
Diplôme d'études collégiales (DEC général ou technique) (précisez la spécialisation)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	6 (informatique)
Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou plus) (précisez la spécialisation)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)
9.2.5 Expérience exigée à l'embauche				
Aucune expérience	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moins d'un an	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6
De 1 à 3 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plus de 3 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.6 Compétences et connaissances exigées à l'embauche				
<i>Aucune</i>				
Compétences de base (<i>lire, écrire, compter</i>) (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/>
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	6 (réseautique)
Compétences interpersonnelles et personnelles (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (autonomie)
Connaissances linguistiques (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	6 (anglais)
Connaissances en informatique et en bureautique (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	6 (Windows)
Connaissances en planification et en gestion (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)
Autres compétences et connaissances (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)

10. EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS (au cours des 12 derniers mois)	
10.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des travailleurs immigrants dans votre établissement?	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 11.1 Combien (_____) Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 11.1 Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 11.1

11. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (au cours des 12 derniers mois)				
11.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré des difficultés de recrutement dans votre établissement?	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 11.2 Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 12.1 Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 12.1			
<i>(Une difficulté de recrutement est observée lorsque, malgré les efforts de recrutement, un poste demeure ou est demeuré vacant pendant plus de 4 mois)</i>				
11.2 Indiquez le titre de la profession et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré des difficultés de recrutement?				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
11.2.1 Titre de la profession (<i>si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification</i>)	(_____)	(_____)	(_____)	Programmeur
11.2.2 Causes des difficultés de recrutement rencontrées				
Durée du travail irrégulière (saisonnier ou temporaire)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	6
Lieu de travail (lieu éloigné ou isolé)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Conditions de travail (s: salaire; mt: milieu de travail; ht: horaire de travail)	s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht <input type="checkbox"/>	s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht <input type="checkbox"/>	s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht <input type="checkbox"/>	s <input type="checkbox"/> mt <input type="checkbox"/> ht <input type="checkbox"/>
Manque de candidats qualifiés (formation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Manque de candidats expérimentés (expérience)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lacunes dans les qualités personnelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissances linguistiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres (<i>précisez</i>)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)	<input type="checkbox"/> (_____)

12. INTENTIONS D'EMBAUCHE (au cours des 12 prochains mois)	
12.1 Au cours des 12 prochains mois, embaucherez-vous des nouveaux travailleurs dans votre établissement?	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 12.2 Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 13.1 Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 13.1
12.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de nouveaux travailleurs que vous prévoyez embaucher au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre d'intentions d'embauche (par profession)
Total des intentions d'embauche	

13. MISES À PIED (au cours des 12 prochains mois)	
13.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous effectuer des mises à pied permanentes ou à durée indéterminée dans votre établissement? (Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 13.2
	Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 14.1
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 14.1
13.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés que vous prévoyez mettre à pied au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de mises à pied prévues (par profession)
Total des mises à pied	

14. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

14.1 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Si oui, quel pourcentage de sa tâche y consacre-t-elle?	(____%)
14.2 Quelles politiques de gestion des ressources humaines avez-vous dans votre établissement?			(Choix multiple)
Programme d'aide aux employés			<input type="checkbox"/>
Politique de recrutement et de sélection			<input type="checkbox"/>
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche			<input type="checkbox"/>
Politique d'évaluation de rendement des employés			<input type="checkbox"/>
Politique des salaires et avantages sociaux			<input type="checkbox"/>
Politique de descriptions des tâches			<input type="checkbox"/>
Politique de plan de formation			<input type="checkbox"/>
Politique de mise à la retraite			<input type="checkbox"/>
Autres (précisez)			<input type="checkbox"/>
Aucune			<input type="checkbox"/>
14.3 Quelles difficultés éprouvez-vous en matière de gestion des ressources humaines dans votre établissement?			(Choix multiple)
Formation			<input type="checkbox"/>
Recrutement, sélection et embauche			<input type="checkbox"/>
Roulement et rétention			<input type="checkbox"/>
Motivation, mobilisation et reconnaissance			<input type="checkbox"/>
Mise à pied, licenciement et congédiement			<input type="checkbox"/>
Coaching, encadrement			<input type="checkbox"/>
Relations et climat de travail			<input type="checkbox"/>
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des ressources humaines et succession d'entreprise			<input type="checkbox"/>
Autres (précisez)			<input type="checkbox"/>
Aucune			<input type="checkbox"/>
14.4 Quelle(s) stratégie(s) d'affaires envisagez-vous pour les 12 prochains mois dans votre établissement?			(Choix multiple)
Restructuration et réorganisation			<input type="checkbox"/>
Croissance			<input type="checkbox"/>
Diversification			<input type="checkbox"/>
Rationalisation et/ou désinvestissement			<input type="checkbox"/>
Autres (précisez)			<input type="checkbox"/>
Aucune			<input type="checkbox"/>

15. DEPARTS À LA RETRAITE (au cours des 12 prochains mois)			
15.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous que des travailleurs rémunérés prendront leur retraite dans votre établissement? (Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)	Oui <input type="checkbox"/> Passez à la question 15.2		
	Non <input type="checkbox"/> Passez à la question 16.1		
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/> Passez à la question 16.1		
15.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés qui partiront à la retraite au cours des 12 prochains mois. (Commencez par les professions pour lesquelles vous prévoyez le plus grand nombre de départs à la retraite)			
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de départs à la retraite prévus (par profession)	Nombre de remplacements prévus (par profession)	Ne le sais pas
			<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>
Total des départs à la retraite			<input type="checkbox"/>

15.3 Quels sont les moyens mis en place pour assurer le remplacement ou la relève des travailleurs rémunérés qui prendront leur retraite dans votre établissement?	Aucun	<input type="checkbox"/>
	Plan de relève	<input type="checkbox"/>
	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés	<input type="checkbox"/>
	Aménagement de l'organisation du travail (ex. : répartir les tâches autrement)	<input type="checkbox"/>
	Autre (précisez)	<input type="checkbox"/>
	Ne le sais pas	<input type="checkbox"/>

16. MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC		
16.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec? <i>(Placement en ligne, formation, coaching de gestion, programme d'apprentissage, etc.)</i>	Oui <input type="checkbox"/>	Passez à la question 16.2
	Non <input type="checkbox"/>	Passez à la question 16.2
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/>	Passez à la question 16.2
16.2 Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information sur les mesures et services offerts aux entreprises par Emploi-Québec?	Oui <input type="checkbox"/>	
	Non <input type="checkbox"/>	
	Ne le sais pas <input type="checkbox"/>	

Annexe 2 – La description des regroupements sectoriels

Annexe 2 - Description des regroupements sectoriels

Agroalimentaire

111	Cultures agricoles
112	Élevage
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac

Forêt, bois et papier

113	Foresterie et exploitation forestière
1153	Activités de soutien à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier

Fabrication autres secteurs de fabrication

314	Usines de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques
332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication

Services publics et construction

221	Services publics
23	Construction

Commerce de gros et de détail

411	Grossistes-distributeurs de produits agricoles
412	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers

413	Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac
414	Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers
415	Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces
416	Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction
417	Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures
418	Grossistes-distributeurs de produits divers
419	Agents et courtiers du commerce de gros
441	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces
442	Magasins de meubles et d'accessoires de maisons
443	Magasins d'appareils électroniques et ménagers
444	Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage
445	Magasins d'alimentation
446	Magasins de produits de santé et de soins personnels
447	Stations services ÉU
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires
451	Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres
452	Magasins de fournitures de tout genre
453	Magasins de détail divers
454	Détaillants hors magasins

Information

511	Édition (sauf par Internet)
512	Industrie du film et de l'enregistrement sonore
515	Radiotélévision (sauf par Internet)
517	Télécommunications
518	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données
519	Autres services d'information

Finances, assurances et services immobiliers

522	Intermédiation financière et activités connexes
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes
524	Sociétés d'assurance et activités connexes
526	Fonds et autres instruments financiers
531	Services immobiliers
532	Services de location et de location à bail

Transport et entreposage

481	Transport aérien
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau
484	Transport par camion
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
487	Transport de tourisme et d'agrément
488	Activités de soutien au transport
491	Services postaux
492	Messageries et services de messagers
493	Entreposage

Arts et spectacles, loisirs et hébergement, restauration

711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
712	Établissements du patrimoine
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loterie
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons

Services professionnels, scientifiques et techniques

541	Services professionnels, scientifiques et techniques
-----	--

Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

611	Services d'enseignement
621	Services de soins ambulatoires
622	Hôpitaux
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes
624	Assistance sociale
911	Administration publique fédérale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales
914	Administration publique autochtone

Services administratifs, services de soutien et services de gestion, autres services

551	Gestion de sociétés et d'établissements
561	Services administratifs et services de soutien
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement
811	Réparation et entretien
812	Services personnels et services de blanchissage
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires

